



MUNICIPALITE DE SONVILIER

Place du Collège 1 2615 Sonvilier

FAC – 24 octobre 2025

Le recyclage des emballages plastiques bientôt possible à Sonvilier

Le Conseil municipal de Sonvilier a récemment accordé à l'organisation sectorielle RecyPac une autorisation provisoire pour la collecte séparée des emballages plastiques et des briques à boissons sur le territoire communal.

Cette décision s'inscrit dans le prolongement de la motion Dobler, adoptée par le Parlement fédéral en 2021, qui vise à développer une véritable économie circulaire pour les emballages plastiques. À ce jour, la Suisse ne dispose pas encore de filière pour le recyclage de cette catégorie de déchets. L'initiative RecyPac constitue ainsi une première étape vers la mise en place d'une solution nationale.

RecyPac, en tant qu'association à but non lucratif, regroupe les principaux acteurs de la chaîne : producteurs d'emballages, distributeurs, détaillants, communes et entreprises de valorisation. Son objectif : recycler les emballages plastiques et briques à boissons, et ainsi réduire le volume de déchets incinérés.

Le dispositif RecyBag, opéré via les commerces de la grande distribution (Migros, Coop, etc.), permettra aux habitants de déposer leurs emballages plastiques dans des sacs spécifiques disponibles à la vente. Ce système, entièrement organisé par la grande distribution, ne générera ni charge ni coût pour la Commune.

En attendant l'entrée en vigueur de la future ordonnance fédérale sur les emballages (OEm), la compétence d'élimination de ces déchets reste communale. L'autorisation octroyée à RecyPac revêt donc un caractère provisoire, mais elle marque une étape importante vers la transition écologique et répond à une attente croissante de la population en matière de tri et de valorisation des déchets.

Le Conseil municipal se réjouit de soutenir cette démarche innovante et encourage vivement la population à participer à ce nouveau dispositif dès sa mise en œuvre, courant 2026.

Plus d'infos sur www.recypac.ch.

Sonvilier, le 24 octobre 2025

